

De terre, de bois et de pierre. Établissements ruraux, sanctuaires et habitats groupés dans l'actuel département de l'Aube, de la fin de l'époque laténienne à la fin du Haut-Empire

Florent Delencre, Pierre Nouvel

▶ To cite this version:

Florent Delencre, Pierre Nouvel. De terre, de bois et de pierre. Établissements ruraux, sanctuaires et habitats groupés dans l'actuel département de l'Aube, de la fin de l'époque laténienne à la fin du Haut-Empire. Claudie Odille; Marie Marty; Vincent Riquier. L'Aube, un espace clé sur le cours de la Seine, Actes du colloque Arkéaube, Troyes, 17-19 septembre 2019, Snoek, pp.202-223, 2021. halshs-03599480

HAL Id: halshs-03599480 https://shs.hal.science/halshs-03599480v1

Submitted on 3 Jun 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'Aube, un espace clé sur le cours de la Seine

ACTES DU COLLOQUE ARKÉAUBE

Troyes, 17-19 septembre 2019

Sommaire

8	Et au milieu, toujours, coule la Seine		Le temps de l'exploitation du territoire et de son peuplement
9	Préface		uu territoire et de son peuplement
11	Dualisme historique de la Champagne	120	À l'aube de l'Histoire entre Yonne, Seine et Aube. Bien avant les premiers paysans : quelques bribes paléolithiques de l'Aube
	Configuration environnementale du bassin de la Seine	132	Un monde en plein réchauffement : le Mésolithique du bassin de la Seine
16	Relations entre sociétés et environnement en Petite Seine du Mésolithique à la fin du Moyen Âge : nouvelles problématiques et résultats récents d'archéologie	144	Genèse et évolution des enceintes du bassin Seine-Yonne au cours du Néolithique moyen et récent
	environnementale	158	La Petite Seine aux âges des métaux, un passage obligé sur la route de l'étain
58	L'exploitation minière du silex au Néolithique dans le Pays d'Othe (Aube) et les Marais de Saint-Gond (Marne) : des systèmes d'extraction à la diffusion des produits	184	Entre mer et terre, les sites fortifiés de la vallée de la Seine du cœur du Bassin parisien à l'estuaire
72	Exploiter les grès du Néolithique à l'âge du Bronze dans le bassin de la Seine : quelques exemples d'exploitation des territoires géologiques et culturels de l'espace aubois	202	De terre, de bois et de pierre. Établissements ruraux, sanctuaires et habitats groupés dans l'actuel département de l'Aube, de la fin de l'époque laténienne à la fin du Haut-Empire
86	La métallurgie du fer du Hallstatt D à La Tène D dans le Nord-Est de la France : un bilan renouvelé	224	Ni aristocrate, ni simple paysan : quelques chiffres et réflexions autour de l'existence d'une élite rurale durant le haut Moyen Âge (vɪº-xɪº siècles) à travers les données archéologiques de la plaine de Troyes et du Nogentais (Aube)
106	Approvisionner en pierre à bâtir les chantiers troyens (Moyen Âge, Époque moderne). Choix des matériaux et transport		

La Seine et son bassin comme
couloir d'échanges majeurs
du Nord-Ouest européen

- 248 La vallée de la Seine du Campaniforme au Bronze final : les dépôts métalliques comme témoins de l'évolution des influences culturelles
- Au fil de l'Aube au musée d'Archéologie nationale : les collections de l'âge du Bronze de Barbuise-Courtavant
- 280 Aspects typologiques et culturels des ensembles céramiques du début de l'âge du Bronze final jusqu'au premier âge du Fer dans le bassin de la Seine
- 298 La singularité d'une vaisselle « tournée »
 dans le paysage culturel et environnemental
 du bassin versant de la Seine aux vie
 et ve siècles avant notre ère
- 310 La tombe princière de Lavau et l'aristocratie de l'Aube et du nord de l'Yonne au ve siècle avant notre ère
- 326 La céramique dans la vallée de la Seine entre Troyes et Montereau-Fault-Yonne du 11° siècle avant notre ère au x1° siècle de notre ère. Continuité et variabilité des processus techniques et économiques.

- 342 La circulation des Hommes dans le bassin supérieur de la Seine à l'époque romaine (1er siècle avant notre ère ve siècle de notre ère) : infrastructures et témoignages littéraires
- 356 La Seine des Vikings, fin Ix^e-début x^e siècle : quelques réflexions autour de découvertes récentes et plus anciennes
- 368 Les foires de Champagne à la convergence de potentialités régionales et de courants d'échanges internationaux
- 381 Postface

Annexes

- 388 Résumés traduits en anglais
- 398 Index des noms de personnes et de lieux
- 403 Liste des abréviations
- 404 Bibliographie
- 456 Crédits des cartes, graphiques, illustrations et photographies

De terre, de bois et de pierre. Établissements ruraux, sanctuaires et habitats groupés dans l'actuel département de l'Aube, de la fin de l'époque laténienne à la fin du Haut-Empire

Florent Delencre et Pierre Nouvel

Résumé

L'actuel département de l'Aube, offre de grandes disparités géologiques et paysagères, ainsi qu'un réseau de peuplement antique relativement dense. L'opposition entre les plateaux jurassiques au sud-est, relevant durant l'Antiquité de la cité des Lingons et la plaine crayeuse associée à celle des Tricasses, est particulièrement forte. Après avoir rappelé quels étaient les indices disponibles pour délimiter ces territoires antiques, cet article propose un tour d'horizon de l'état de nos connaissances dans ces secteurs sur les réseaux de peuplements de la fin de la Protohistoire et du Haut-Empire romain (agglomérations, sanctuaires et établissements ruraux). Ce corpus est marqué par l'importance des données offertes par les fouilles préventives et les prospections aériennes, qui apportent des informations complémentaires, mais difficilement comparables. Elles permettent néanmoins de noter un certain nombre de particularités, liées à la mise en œuvre de matériaux de construction divers. L'opposition entre les territoires relevant des Lingons et ceux sous l'influence des Tricasses paraît assez notable, ces derniers se distinguant des peuples voisins par un usage singulièrement discret de la maçonnerie, qui ne semble pas s'expliquer uniquement en matière de ressources.

Mots clés : Tricasses, Lingons, occupations antiques, modes de construction, ressources naturelles.

Introduction

La question des formes de l'organisation et de la structure du territoire antique de la haute Seine n'a pas de pertinence apparente en tant que telle. Cette région présente en effet une hétérogénéité paysagère et géologique particulière soulignée dans toutes les études. Né sur les plateaux calcaires de Basse-Bourgogne, traversant la dépression du Châtillonnais puis les austères plateaux du Barrois, ce n'est qu'après Bar-sur-Seine que le fleuve peut librement s'épandre dans les plaines crayeuses champenoises. Encore doit-on opposer son apparence

autour de Troyes à la Bassée proprement dite, vaste espace marécageux qui précède sa confluence avec l'Yonne, où la Seine adopte réellement un tracé en tresses. L'opposition la plus nette entre secteur calcaire et secteur crayeux se superpose justement avec la limite qui coupe en deux le département de l'Aube, selon un axe sud-ouest/nord-est. Cette ligne correspond, de toute évidence, à celle qui séparait déjà durant l'Antiquité les territoires des deux entités civiques de la région, les Lingons en amont, les Tricasses en aval.

La multiplication des opérations préventives, notamment dans le département de l'Aube, ainsi que la densification constante des données offertes par les prospections archéologiques aériennes permettent aujourd'hui d'interroger cette opposition et de mesurer l'impact de ces ressources différentielles en matériaux de construction sur les modalités de construction. Plus précisément. cette étude a paru pertinente à un moment crucial, celui de la fin du Haut-Empire (fin du 1er au 111e siècle de notre ère) où les modes de constructions méditerranéens, en particulier la maçonnerie et les terres cuites architecturales, se diffusent le plus largement, sinon systématiquement dans certains secteurs. Il a été noté de longue date, par exemple dans le nord de la Gaule, que cette « pétrification » était partielle sinon faible dans certaines régions, marquées par la persistance des habitats en terre et bois, autant en milieu rural qu'urbain (Reddé, 2018). Cela est surtout visible sur les plateaux limoneux du nord du Bassin parisien (Picardie occidentale) et dans la plaine de Flandres, sans parler des territoires dits « sans villa » des environs des bouches du Rhin et de la Meuse (Nüsslein et Bernigaud, 2018).

Cette question peut maintenant être posée avec sérénité dans le secteur qui nous occupe, car l'inventaire et l'exploitation de ces multiples données a connu un saut quantitatif et qualitatif depuis quelques années. Plusieurs programmes de recherche ont contribué à faire remonter les données de terrain et à compiler de manière rationnelle les informations disparates, en particulier celles livrées par les prospections aériennes. Il s'agit en premier lieu du PCR Agglocène, piloté par Stéphane Venault depuis 2012, qui a pour objectif de réunir les données concernant les habitats groupés antiques. Il s'agit aussi du PCR « Plaine de Troyes », dirigé par Vincent Riquier, qui a participé, quant à lui, à l'exploitation des nombreuses données de l'archéologie préventive. Mentionnons encore le PCR « Ruralia », héritier de l'ERC Rurland (Reddé dir., 2017, Reddé dir., 2018), qui avait offert de réexaminer l'ensemble des établissements ruraux de cette région (Kasprzyk, 2017a et b ; Nouvel, 2017). Les bases de données, concernant les différents types de sites de l'Antiquité (habitats groupés, établissements ruraux, sanctuaires), peuvent donc être interrogées quantitativement, qualitativement et spatialement. Cela permet de déboucher sur des réflexions portant spécifiquement sur le sujet qui nous occupe, celui de l'usage des matériaux de construction, à l'échelle du Centre-Est de la France (Delencre, 2017).

L'espace concerné par notre étude couvrira, comme les autres contributions du présent recueil, l'actuel département de l'Aube. Il recoupe trois territoires antiques (cités des Tricasses, des Lingons et des Sénons), beaucoup plus étendus géographiquement, au moins pour ces deux derniers. Les ressources géologiques constitutives du substrat divisent cette région en quatre ensembles distincts (Colleté et al., 1996). Le sud-est du territoire est formé par les cuestas qui limitent les plateaux calcaires du Seuil de Bourgogne. Successivement, du sud au nord, les terrains sont caractéristiques de l'histoire géologique générale du Bassin de Paris. On rencontre ensuite la région argileuse de la Champagne humide, puis les formations de la Champagne crayeuse. Enfin, à l'ouest du département, des dépôts ponctuels préservés correspondent aux grès, sables

et argiles datés du Tertiaire. L'ensemble de ces formations géologiques sont traversées par les vallées de la Seine et de l'Aube constituées par des formations alluvionnaires, qui sont encore aujourd'hui largement exploitées pour la production de graviers et de sables (**fig. 1**).

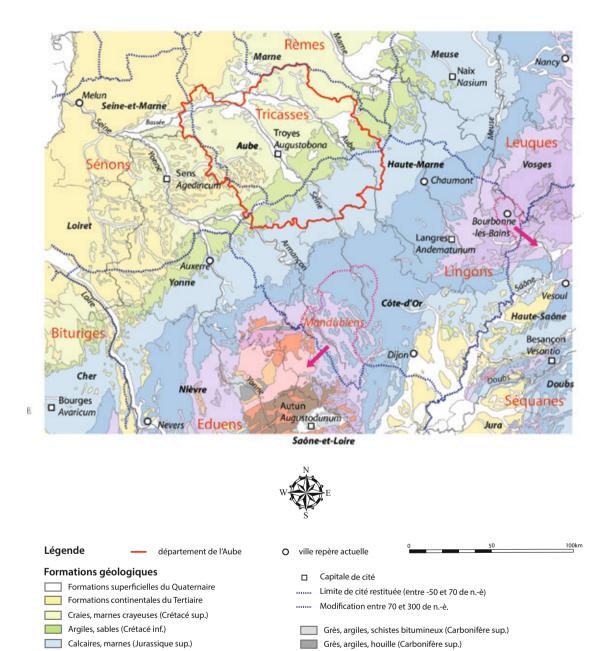
Le réseau de peuplement de l'actuel département de l'Aube à la fin de l'époque gauloise et durant le Haut-Empire romain

Nous n'avons pas la place de revenir ici sur les éléments historiques et archéologiques permettant de restituer l'histoire et le territoire des cités antiques qui couvrent l'actuel département de l'Aube. L'exploitation des sources historiques majeures (César, puis description de Strabon, Liste de Pline, de Ptolémée, de Vérone, Livre XV, 9 de la Geographia d'Ammien Marcellin, conciles paléochrétiens, Notitia Galliarum entre autres) rend possible de suivre, pas à pas, l'évolution générale de ces grandes entités politiques, depuis la fin de l'âge du Fer jusqu'au Moyen Âge et à l'époque moderne (Nouvel, 2016). Il est désormais établi, par exemple, que les Tricasses, qui semblent sous la domination des Sénons avant l'époque augustéenne, ont été autorisés à s'ériger en cité indépendante lors de l'établissement des provinces romaines. Les spécialistes s'accordent pour que son territoire se superpose à celui de l'évêché médiéval de Troyes (fig. 1; Denajar, 2005, p. 143-148). Quelques indices épigraphiques. notamment la borne milliaire sévérienne découverte à Saint-Léger-sous-Brienne (Martin, 1964, p. 298; Denajar, 2005, p. 493, 7*), confirment que l'est du département relevait bien de la Civitas Tricassium. Le territoire de cette nation, tel qu'il peut être restitué, formerait donc un ensemble homogène de 5 674 km², structuré par les cours moyens de l'Aube et de la Seine, borné au sud, face aux Lingons par la dépression de la Champagne humide et à l'est, face aux Lingons et aux Leugues, par la zone humide du Der (fig. 1).

L'interpolation des limites diocésaines modernes fait assez largement consensus pour restituer, dans ses grandes lignes, l'assiette du territoire lingon. Quoique cette cité ait eu à subir quelques amputations de territoires, à la suite de leur révolte en 69 apr. J.-C., tous les auteurs s'accordent pour affirmer que leur territoire couvrait le sud du département de l'Aube, sur les plateaux calcaires du Tonnerrois et du Barrois (Nouvel, 2016).

Il n'est bien sûr pas question de dresser un état des lieux complet de nos connaissances concernant l'occupation de ce secteur durant l'époque romaine. Nous nous contenterons ici de quelques remarques, qui permettent de mieux mesurer nos lacunes et les spécificités particulières du corpus local.

Contrairement aux régions plus méridionales, les réseaux d'habitats groupés, agglomérations d'origine gauloise ou, plus rarement, fondées après la Conquête, restent mal connus. La carte des sites bien identifiés ou supposés (fig. 2) démontre leur faible densité, en particulier en secteur crayeux. Cela est dû à plusieurs facteurs concurrents. Le premier est lié au fait que les agglomérations laténiennes puis antiques sont souvent à l'origine de nos villes actuelles. L'effet de masque produit par l'urbanisation empêche la reconnaissance ou l'identification d'agglomérations pourtant signalées dans les sources antiques (itinéraire d'Antonin ou Carte de Peutinger), comme Bar-sur-Aube/Segessera chez les Lingons, Vulaines/[Vu]lanum chez les Sénons ou Arcis-sur-Aube/Arciaca chez les Tricasses. Le nom de certaines bourgades actuelles,



Granites à deux micas (Carbonifère moy.)

Grès, argiles, calcaires (Dévonien-Carbonifère)

Grès, argiles, formations volcaniques (Dévonien-Carbonifère)

Granites à micas noirs (Carbonifère inf.)

Gneiss, migmatites (Dévonien)

Gneiss, migmatites (Dévonien)

Fig. 1: Le substrat géologique et les limites supposées des cités antiques dans la haute vallée de la Seine.

Série calcaire ou marno-calcaire (Jurassique moy.)

Grès feldspathiques, argiles à gypse (Trias sup. et moy.)

Série essentiellement argileuse (Jurassique inf.)

Microgranites (Carbonifère sup.-Permien inf.)

Formations sédimentaires (Trias inf.)

Formations volcaniques du Primaire

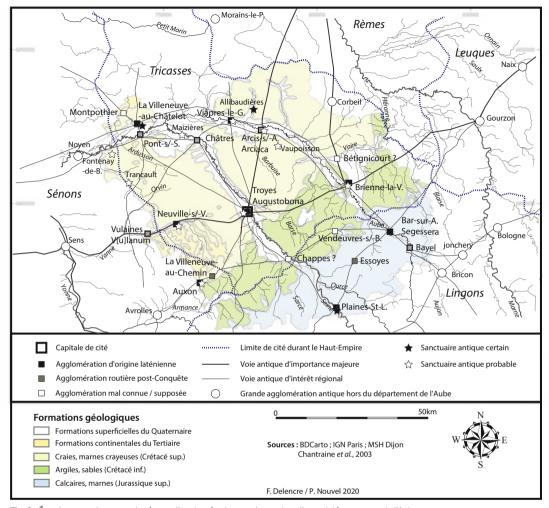


Fig. 2 : État des connaissances du réseau d'agglomérations antiques dans l'actuel département de l'Aube.

en particulier Vendeuvre-sur-Barse (Aube), révèle une origine laténienne, sans que nous puissions en dire plus, faute d'interventions préventives dans les cœurs de village.

Le second facteur rejoint la question des matériaux de construction. Il apparaît nettement que les habitats groupés de la haute vallée de la Seine et de l'Aube, chez les Lingons, usent couramment de la maçonnerie pour l'édification des bâtiments publics et privés. Cela permet leur reconnaissance facile, au sol et surtout depuis un survol en avion. Dans le département de l'Aube, les exemples de Bayel ou de Plaines-Saint-Lange sont les plus caractéristiques. La première, signalée par prospections aériennes et terrestres (Nouvel et al., 2016, p. 288) appartient à la catégorie des groupements de bords de voie, fondés après la Conquête. On distingue sur les clichés (**fig. 3a**) la présence de plusieurs édifices maçonnés de type « maison profonde », à l'est du gué de la voie de Langres à Reims sur l'Aube. À Plaines-Saint-Lange, au gué de la



Fig. 3a: Quelques exemples d'agglomérations antiques identifiées dans le département de l'Aube. A. Bayel (juin 2017).



Fig. 3b: Plaines-Saint-Lange (juin 2015).



Fig. 3c : Quelques bâtiments maçonnés dans la trame urbaine antique de Brienne-la-Vieille (juin 2019).

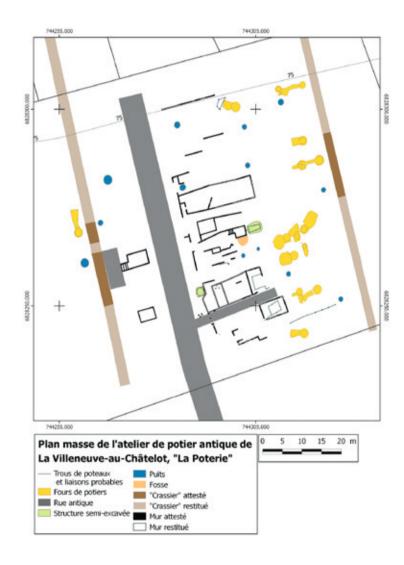


Fig. 3d: Plan des structures antiques fouillées dans l'agglomération de « La Poterie » (c. de La Villeneuveau-Châtelot, d'après Salles, 2017).

voie de Tonnerre à Bar-sur-Seine, seule une partie des constructions repose sur des solins en pierre, en particulier un petit sanctuaire repéré au centre de l'agglomération (fig. 3b). Fondée à l'époque laténienne, elle conserve donc partiellement l'usage des matériaux traditionnels périssables. Plus au nord, en territoire tricasse et sur substrat crayeux. l'usage de la pierre est encore plus discret. Les prospections au sol et aériennes identifient encore quelques édifices maçonnés sur les agglomérations de Châtres et de Brienne-la-Vieille. En partie recouverte par le village actuel, cette dernière est documentée à la fois par les fouilles anciennes, les prospections aériennes et quelques opérations préventives (Deborde, 2016). Les clichés aériens permettent d'observer la présence de rares édifices maconnés dans la trame urbaine (fig. 3c). C'est aussi le cas plus à l'ouest, chez les Sénons, à Auxon et à La Villeneuveau-Chemin (Venault et al., 2019). L'usage de la pierre (ici des silex utilisés en fondation) a été plus particulièrement étudié sur le site de La Villeneuve-au-Châtelot « La Poterie ». Dans les quartiers fouillés entre 1960 à 1980, les opérations archéologiques ont permis de dégager une portion de voie et des maisons profondes associées à des fours de potiers, des dépotoirs et des puits (Salles, 2017). La zone fouillée correspond à une portion du guartier septentrional de l'agglomération qui se développe largement plus au sud (fig. 3d). à proximité d'un carrefour important. Les bâtiments reposent sur des solins de pierres assemblées à sec et suivent un plan barlong de type « maison profonde ». Ils peuvent abriter des structures excavées, pour certaines maçonnées à l'aide de blocs de craies liés à la chaux, le tout renforcé par des poteaux de bois. Les élévations des bâtiments au-dessus des solins de craies et silex semblent avoir été réalisées en matériaux périssables.

Enfin, le cas de Viâpres-le-Grand (c. de Plancy-l'Abbaye, Aube) apparaît extrême. Il n'est malheureusement connu que par des prospections au sol et aériennes. L'observation des clichés permet de définir deux zones de concentration de structures laténiennes et romaines distinctes sur la rive nord de l'Aube. On perçoit assez nettement des nébuleuses de bâtiments sur poteaux, des silos et des rues qui déterminent un habitat groupé daté au sol des époques laténiennes et antiques, implanté au croisement d'un axe routier important reliant Troyes à Reims (dite « voie romaine de Rhèges à Troyes ») et de la vallée de l'Aube. Aucune trace d'édifice maçonné ne s'observe ici. Cela permet de supposer qu'un certain nombre d'autres groupements de ce genre sont encore méconnus dans les vallées de la Seine et de l'Aube, puisqu'il est impossible de les caractériser et de les identifier par les traces habituelles que laissent, ailleurs, les agglomérations antiques.

Les réseaux de sanctuaires restent, eux aussi, bien moins connus que dans les départements voisins (**fig. 2**). Celui des « Grèves » à La Villeneuve-au-Châtelot est le seul à avoir fait l'objet d'une fouille assez récente (Piette, 2008). Elle a confirmé son origine laténienne, mais n'a pas permis de bien restituer l'organisation du complexe durant l'époque romaine. Le sanctuaire d'Allibaudières « Buisson à la Reine » (Aube) est donc le seul, à l'heure qu'il est, pour lequel on dispose du plan complet. Il apparaît sous la forme d'une enceinte trapézoïdale contenant diverses structures fossoyées. Les traces d'un temple à plan centré, sur fondations de pierre, se détachent également (**fig. 4**).

Les données disponibles sur les réseaux d'établissements ruraux sont elles aussi très disparates. Comme le démontre la carte (**fig. 5**), le corpus est dominé par des découvertes mal caractérisées ou datées, issues de mentions bibliographiques anciennes ou des prospections aériennes. Cinquante sites ruraux ont cependant été concernés par des fouilles récentes, préventives pour



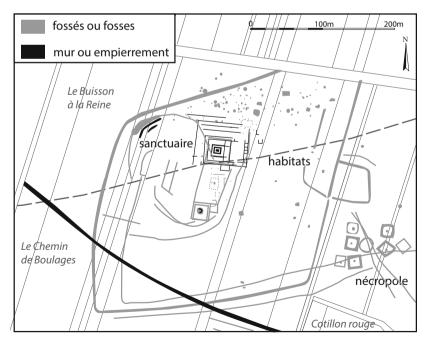


Fig. 4 : Le sanctuaire laténien et antique du « Buisson à la Reine (c. d'Allibaudières). En haut : vue en juin 2014 ; en bas : photo-interprétation des vestiges.

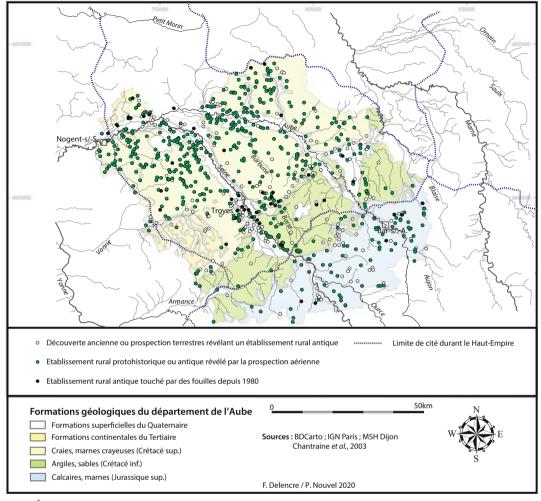


Fig. 5 : État des connaissances sur le corpus des établissements ruraux de la fin de la Protohistoire et de l'époque romaine dans le département de l'Aube.

la presque totalité. Ils se concentrent, sans surprise, dans les secteurs où les aménagements contemporains sont les plus importants, les environs de Troyes et de Nogent-sur-Seine. Les prospections aériennes ont permis de reconnaître un certain nombre d'autres fermes antiques révélées par des traces de fondations empierrées, pour l'extrême majorité dans le sud-est du département (**fig. 6**). Dans ces secteurs à substrat jurassique, les *villae* révélées par leurs fondations de pierre sont relativement abondantes, autant que dans les départements voisins de la Côte-d'Or, de l'Yonne ou de la Haute-Marne. On y retrouve l'ensemble de la typologie régionale (Nouvel, 2017), depuis les sites les plus modestes, formés d'un ou deux bâtiments autour d'une cour centrale (La Rothière), ceux d'importance moyenne composés d'une résidence longiligne distincte de communs désorganisés (Chervey), jusqu'aux très grands sites « à deux cours » où la résidence est nettement séparée des communs. L'habitation peut être longiligne, avec galerie de façade (Jully-sur-Sarce, Virey-sous-Bar, **fig. 7**) ou plus ample, organisée sur une ou deux cours à péristyle (**fig. 8**).

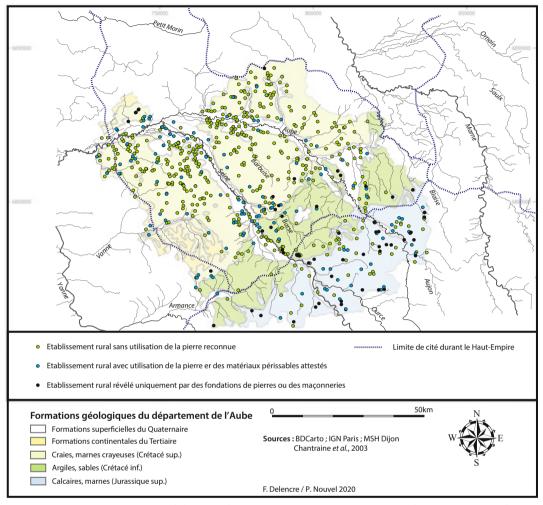


Fig. 6 : Nature des vestiges permettant la révélation des établissements ruraux de la Protohistoire et de l'époque romaine identifiés dans le département de l'Aube.

Plusieurs sites aubois majeurs appartiennent à cette dernière catégorie particulièrement luxueuse, essentiellement documentée par les prospections aériennes. Ils sont nombreux dans le secteur de Bar-sur-Seine et de Bar-sur-Aube et présentent des aménagements et un apparat décoratif (mosaïques, bassins, cours sur péristyle) plus ou moins développés (Nouvel, 2017). La villa du « Val de Thors », à Bar-sur-Aube, est d'ailleurs l'une des plus étendue et des plus riches du Centre-est de la Gaule, puisqu'elle atteint, communs compris, pas moins de 19,5 ha (**fig. 9**). Comme l'a récemment souligné Michel Kasprzyk, les quelques sites révélés sous cette forme dans le territoire Tricasses ont été reconnus sur ses marges sud (Montaulin, **fig. 7**, par exemple) ou occidentales (Fosse-Cordouan, Kasprzyk, 2017, **fig. 11**, p. 746). Hormis ces secteurs de la Champagne humide et des confins des Sénons, les établissements ruraux d'époque romaine apparaissent en fouilles ou en prospection aérienne sous la forme d'enceintes fossoyées plus ou moins complexes, contenant des constructions uniquement portées par des poteaux, sauf rares exceptions (**fig. 10**).



Fig. 7: Quelques exemples de grands établissements ruraux antiques à deux cours découverts en prospections aériennes dans l'Aube : Arrentières (juin 2014) ; Channes (juin 2014) et Montaulin (juin 2015).

L'exemple fouillé à La Saulsotte « Le Vieux Bouchy » (Kasprzyk, 2017a, fig. 9, p. 743) est particulièrement caractéristique, puisque seule la résidence disposait de fondations maçonnées, la totalité des autres équipements de cette riche ferme du Haut-Empire et de l'Antiquité tardive reposant sur des poteaux plantés. Ce type de sites en terre et bois est principalement documenté par les fouilles préventives récentes, autant en fond de vallée que sur les plateaux environnants (Bouranton, Bréviandes, Buchères, Rosières-près-Troyes, Saint-Léger-près-Troyes, Sainte-Maure par exemple, Kasprzyk, 2017a, fig. 8 et 9 p. 741-743). Ces formes ubiquistes, qui correspondent aussi à celles utilisées au cours de la fin de la Protohistoire voire au début du Moyen Âge ne permettent pas, comme ailleurs, une identification des sites ruraux du Haut-Empire par le seul moyen de leurs vestiges visibles depuis le ciel.

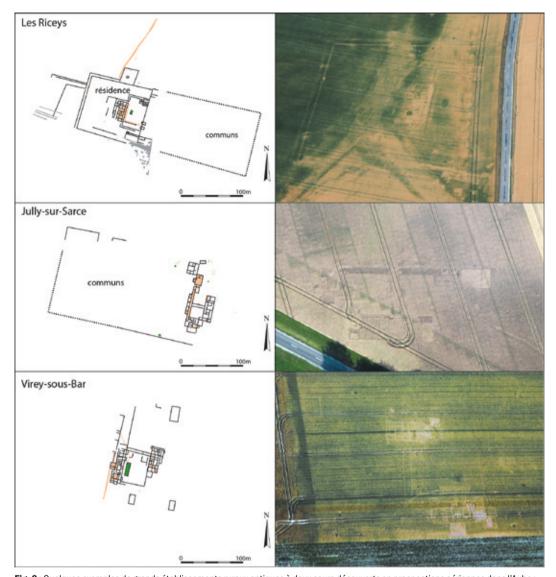


Fig. 8: Quelques exemples de grands établissements ruraux antiques à deux cours découverts en prospections aériennes dans l'Aube: Les Riceys (cliché S. Izri et P. Nouvel, juin 2014); Jully-sur-Sarce (cliché S. Izri et P. Nouvel, juin 2011) et Virey-sous-Bar (cliché S. Izri et P. Nouvel, juin 2015).

Les nécropoles associées à ces établissements ruraux sont paradoxalement souvent monumentalisées, comme le démontre le célèbre exemple d'Arcis-sur-Aube (Gestreau, Jemin, 2014). Plusieurs sites remarquables, plutôt documentés par les prospections aériennes, présentent des fondations qui s'apparentent à de riches mausolées, plus nombreux dans ces secteurs qu'ailleurs dans le Centre-Est des Gaules (Achard-Corompt *et al.*, 2016). On retrouve ce type de monument autant en vallée (Saint-Lyé, Romilly-sur-Seine), en Champagne humide (Brienne-la-Vieille) que sur les plateaux crayeux (Coursan-en-Othe) ou calcaires du Jurassique (Channes).

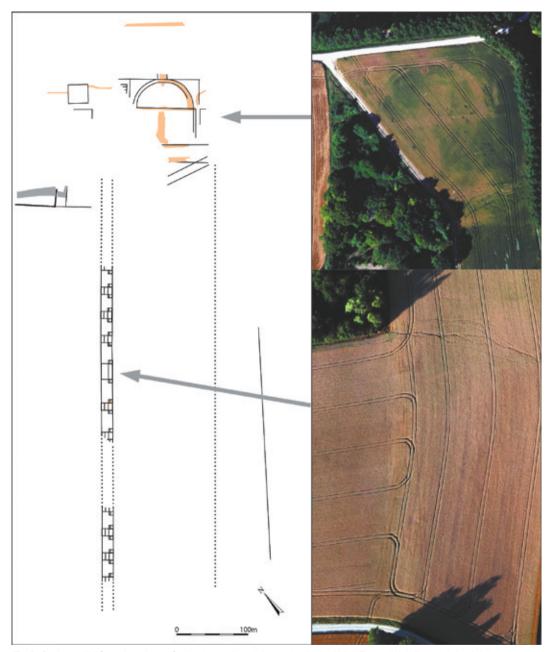


Fig. 9 : Quelques clichés et photo-interprétation des vestiges de la grande *villa* du « Val de Thors » (c^{ne} de Bar-sur-Aube, Aube), couvrant 19,5 ha. En haut, au nord-ouest, la résidence (juin 2015) ; en bas, au sud-est, les deux ailes de pavillons des communs (juin 2014).



Fig. 10: Quatre exemples d'établissements ruraux antiques du département de l'Aube, révélés en prospection aérienne par des structures uniquement fossoyées. En haut à gauche: Chavanges (juillet 2015); en haut à droite: Saint-Christophe-Dodinicourt (juillet 2017); en bas à gauche: Saion (juillet 2014); en bas à droite, Viâpres-le-Petit (août 2015).

La présence de la pierre de construction et des solins dans la haute vallée de l'Aube. Une question de ressources ?

Deux agencements des matériaux de construction sont mis en évidence par les données archéologiques de l'Aube, pour ce qui concerne les élévations des édifices. Des ressources abondantes et spécifiques, mobilisables en volumes conséquents, sont nécessaires pour mettre en forme les éléments constructifs employés dans les murs.

L'utilisation du mortier de chaux dans les maçonneries en pierres de petit appareil caractérise le développement de l'opus caementicium à la période romaine. Ce mode de construction requiert l'emploi du calcaire pour la production de la chaux et la mise en œuvre de pierres à bâtir propres à la constitution des parements en moellons, voire de briques (opus uittatum et mixtum) (Adam, 1984). L'usage de la terre et du bois dans les édifices romains a laissé peu de traces archéologiques, la nature périssable de ces matériaux expliquant ce fait de manière évidente. Les vestiges sont principalement matérialisés par les empreintes des trous de poteaux (mise en place ou arrachement), les sablières basses, les fossés de plantation de poteaux plus ou moins jointifs, les solins en pierres et beaucoup plus rarement par la conservation des matériaux en bois

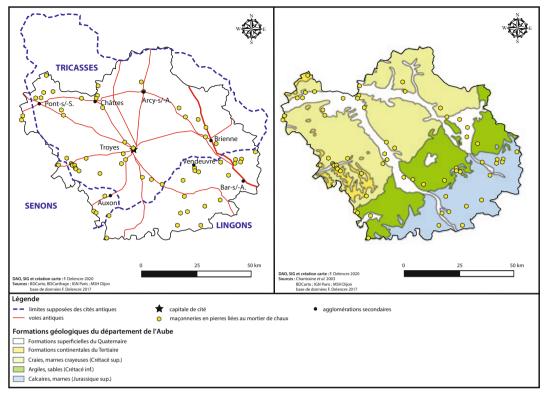


Fig. 11: Répartition spatiale des sites fouillés où le mortier de chaux est attesté dans les maconneries.

et en terre (uniquement dans des conditions taphonomiques optimales¹). Loin d'être un matériau fruste, utilisé à des seules fins d'économie, un savoir-faire important est appliqué sous diverses formes au façonnage de la terre crue dans les élévations. La construction des murs peut ainsi revêtir différentes modalités, en fonction de sa mise en place dans un coffrage, son application sur clayonnage ou encore de son façonnage: murs en bauge, torchis, etc. De nombreux travaux ont établi les clés de reconnaissance de ces modes de construction en terre et bois, principalement sur le pourtour méditerranéen (Chazelles-Gazzal, 1997). Si l'archéologie ne permet que rarement de mettre en évidence la structuration des élévations, les sources antiques apportent également des précisions supplémentaires (Chazelles, 2003).

Le corpus utilisé pour cette analyse approfondie est fondé sur le récolement exhaustif des données à partir de rapports d'opérations archéologiques, de publications, ainsi que des sites enregistrés au sein des Services régionaux de l'Archéologie. Le choix a donc été fait de ne prendre en compte que les sites archéologiques où les matériaux ont pu être révélés par des opérations archéologiques bien documentées. De fait, les nombreuses informations issues de la prospection aérienne signalées plus haut n'ont pas été intégrées à ce stade, pour éviter toute erreur d'attribution. En effet, si la pierre peut être attestée avec des murs qui se dessinent, encore faut-il pouvoir être certain que les maçonneries concernées emploient cette matière première avec un liant de mortier de chaux. La question de la datation des sites où seules des structures excavées

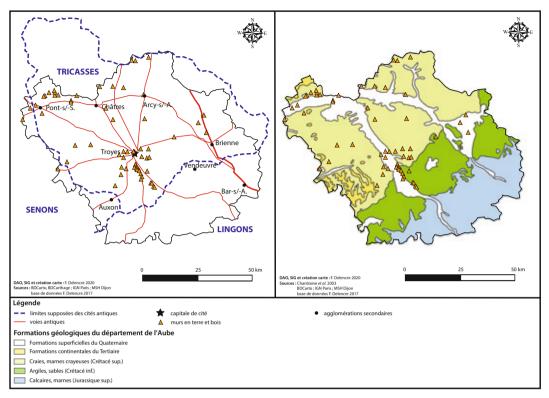


Fig. 12: Répartition spatiale des sites fouillés où la terre et le bois sont mis en œuvre dans les murs.

sont visibles se pose, elle aussi, en l'absence d'opération de vérification au sol. Pour l'usage du mortier de chaux au sein de maçonneries en pierres, soixantecinq sites sont recensés dans cet espace géographique (fig. 11). Dans un premier temps, il pourrait sembler que ces données sont réparties de manière homogène, mais un examen plus attentif montre qu'il est en réalité possible de faire une distinction entre les territoires tricasse et lingon. En effet, sur les plateaux calcaires, les constructions mobilisant la pierre à bâtir liée à la chaux semblent documentées sur l'ensemble de cette aire, sans lien apparent autre que la ressource géologique. Cette situation caractéristique des Lingons diffère de celle des Tricasses où les édifices maconnés sont répartis en fonction des voies de communication principales. En effet, s'il est difficile, en raison d'un échantillonnage de données trop faible, d'observer des sur- et sous-représentations dans la dispersion des sites archéologiques, il semble toutefois qu'ils soient localisés majoritairement le long des cours d'eau (la Seine et l'Aube) et des voies romaines. Les contextes sont variés et concernent aussi bien les agglomérations que les établissements ruraux, mais l'usage de ce mode d'édification des murs semble rester très ponctuel.

L'examen de la mise en œuvre de la terre et du bois dans la construction à l'époque romaine permet également bien de faire une distinction entre la ciuitas des Lingons et celle des Tricasses, à l'appui d'un corpus de soixante-deux sites (**fig. 12**). En effet, l'ensemble des données concernant ce mode de construction appartient à ce dernier territoire, tandis qu'aucun site n'est

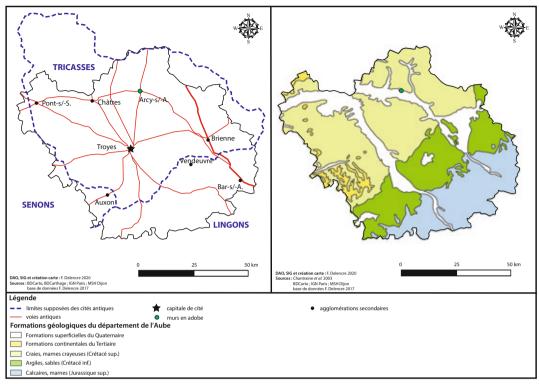


Fig. 13: Localisation du site d'Arcis-sur-Aube où l'emploi de la brique crue est attesté dans les élévations.

documenté sur les plateaux calcaires lingons, du moins dans les limites de l'actuel département de l'Aube. La répartition des édifices en matériaux périssables semble être à nouveau principalement liée aux vallées de la Seine et de l'Aube, ainsi qu'au réseau routier. Cette répartition se corrèle avec des zones où les ressources argileuses sont abondantes, liées aux dépôts alluvionnaires (Denajar, 2005, p. 176). Toutefois, ce mode de construction a été également observé en dehors de ces zones, notamment sur le substrat essentiellement crayeux, où les édifices en terre et le bois coexistent avec les constructions maçonnées et ne sont pas pour autant systématiquement remplacés. L'emploi des matériaux périssables a aussi été reconnu dans des établissements ruraux (cf. infra), ainsi que pour un sanctuaire et un atelier de potiers appartenant à l'agglomération secondaire de La Villeneuve-au-Châtelot (fouilles archéologiques de J. Piette, d'A. Brisson ou encore de R. Neiss).

Comme déjà évoqué précédemment, les vestiges conservés ne permettent pas d'être plus précis sur les modes de construction mobilisés pour édifier ces bâtiments. La seule exception est répertoriée sur le territoire tricasse pour un site fouillé à Arcis-sur-Aube, daté par le mobilier du III^e siècle de notre ère (Gestreau, Jemin, 2010). En effet, l'usage de l'adobe y est attesté par les fouilles (**fig. 13**). À défaut d'autres données, liées à de possibles problèmes d'identification de ce matériau, cette découverte pourrait témoigner d'un emploi plus large sur le territoire tricasse de ce mode de construction, et qui pourrait même être plus précoce. Néanmoins, à ce jour, ce site reste de ce point de vue un *unicum*.

Les deux modes de construction ainsi observés semblent permettre de distinguer les deux territoires de cités. L'usage de la pierre à bâtir liée au mortier de chaux est reconnu en territoire lingon sur les plateaux calcaires. Les affleurements lithiques locaux sont tout à fait propices à cette mise en œuvre et semblent avoir grandement facilité la diffusion de cette technique de construction. On y note également l'absence d'édifices en terre et bois, dans un secteur relativement pauvre en argiles. Ces données archéologiques permettent par conséquent de témoigner d'une adéquation assez forte des choix de matériaux de construction avec les ressources géologiques locales.

En ce qui concerne le territoire des Tricasses, principalement concerné par les aires géographiques de la Champagne humide et de la Champagne crayeuse, si les deux modes de construction sont bien attestés, l'usage de la pierre semble beaucoup plus ponctuel que la mise en œuvre de la terre et du bois dans les édifices. La craie du Crétacé présente dans les terrains de ce territoire est souvent très altérée par les processus naturels (sous forme de « graveluches »), ce qui rend par conséquent difficile son exploitation pour l'extraction des moellons. La question de l'accessibilité de la matière première nécessaire à la production de la chaux se pose également. Ces observations sont valables pour toute la Champagne crayeuse, comme cela a pu être aussi mis en évidence dans la région de Reims (cité des Rèmes, Fronteau et al., 2014, p. 236). Il est par conséquent très difficile, dans ces régions, de mettre en œuvre une architecture monumentale sans importer des matériaux propices au grand appareil, voire des constructions parementées faisant appel à l'opus uittatum, à l'exception de Reims-Durocortorum la capitale de cité (Fronteau et al., 2008, p. 268). L'usage de la pierre liée au mortier de chaux demande donc, pour leur approvisionnement, de développer une énergie et des dépenses non négligeables, ce qui peut expliquer son caractère ponctuel sur ce territoire. Ceci à l'exception de Troyes-Augustobona qui, en tant que capitale de cité, concentre les élites et les pouvoirs institutionnels les plus à même de disposer des moyens nécessaires à la réalisation de ces constructions. Il apparaît donc de fait peu surprenant de constater une favorisation des matériaux périssables, d'usages plus propices aux ressources locales. Là encore, une certaine conformité aux ressources locales, caractérisées par l'abondance des formations argileuses, peut être observée.

Une spécifité tricasse et de la haute vallée de la Seine ?

L'intégration, dans un second temps, des données provenant de mentions anciennes et des prospections terrestres et aériennes, signalées plus haut, permet de beaucoup mieux préciser les résultats mis en évidence précédemment à partir de l'attestation en fouille des matériaux sur les sites. Le récolement des données archéologiques réalisé dans le cadre du PCR « Ruralia » (Nouvel et al., 2019) permet de dénombrer 813 mentions d'établissements ruraux antiques dans le département actuel de l'Aube, en prenant en compte également les observations de la prospection aérienne (476 établissements documentés) et la bibliographie ancienne. Au sein de ce corpus, 673 sites peuvent être définis quant aux matériaux qu'ils emploient, soit directement par attestation, soit par la localisation du site et des types reconnus de bâtiments.

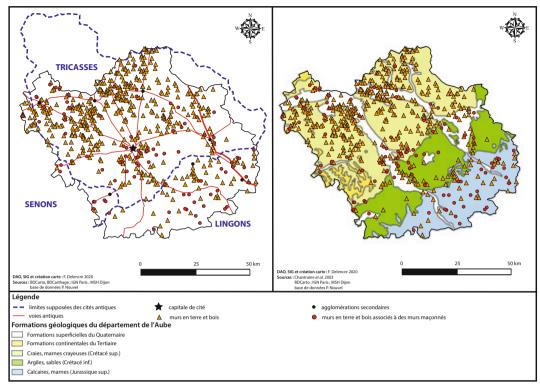


Fig. 14: Répartition spatiale des établissements ruraux fouillés où les matériaux périssables semblent employés.

Il est ainsi possible de distinguer les sites aux bâtiments en matériaux périssables, aux constructions complètement maçonnées et les établissements caractérisés par un emploi mixte des matériaux de construction. La répartition des édifices employant les matériaux périssables (**fig. 6 et 14**) tend à confirmer que ce mode de construction des élévations est privilégié dans la Champagne crayeuse et la Champagne humide pour les 591 établissements ruraux de ce secteur. Il est toutefois possible de remarquer qu'il n'est pas totalement absent sur les plateaux calcaires.

Pour les 179 édifices mixtes ou entièrement maçonnés, la répartition des sites archéologiques concernés atteste la mise en place de ce mode de construction, dans les établissements ruraux, essentiellement au droit des affleurements calcaires et le long des cours d'eau principaux (**fig. 6 et 15**).

La distinction des matériaux de construction entre les établissements ruraux est conforme au modèle proposé précédemment pour les modes de construction à l'échelle des cités antiques. Ces sites mettent bien en évidence la spécificité des modes de construction sur le territoire tricasse. En effet, les établissements ruraux sont très majoritairement en terre et bois sur ce territoire, tandis que les sites maçonnés, employant la pierre à bâtir liée au mortier de chaux, tendent à y être très marginaux.

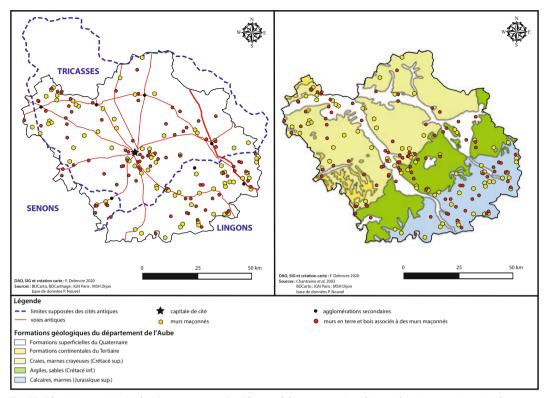


Fig. 15: Répartition spatiale des établissements ruraux fouillés et repérés en prospection aérienne où la pierre semble employée.

Pour les Lingons, la situation apparaît cependant de prime abord plus contrastée. Les deux modes de construction semblent bien attestés sur les plateaux calcaires, mais avec une distribution spatiale qui traduit une relation relativement stricte aux ressources géologiques locales. Ceci s'observe particulièrement bien pour les établissements ruraux en terre et bois qui sont davantage localisés le long des cours d'eau et dans la Champagne humide, très argileuse. À l'inverse, les édifices ruraux présentant des maçonneries pérennes, faisant appel à la pierre et à la chaux, sont *a priori* répartis au sein des affleurements permettant la production locale de ces matériaux. En raison de cette conformité aux ressources, ce mode de construction paraît majoritaire, étant mis en œuvre plus facilement. Ces observations, faites sur une partie très restreinte de ce territoire, restent cependant similaires aux résultats déjà publiés sur cette cité romaine (Delencre et Garcia, 2016, p. 425; Delencre, 2017, p. 294).

La caractérisation d'un mode de construction dominant pour les territoires tricasse et lingon correspond finalement à une tendance globale qui se définit par le mode de construction le plus représenté. Sans exclure pour autant la mise en œuvre d'autres matériaux, la généralisation des techniques de construction dans l'édification des murs selon les mêmes normes a une signification claire

quant aux ressources les plus exploitables et les moins coûteuses pour les populations. Elles sont liées aux matières premières strictement locales les plus faciles d'accès. Ces spécificités ont déjà été démontrées à l'échelle du Centre-Est de la Gaule, notamment pour les modes de couverture des bâtiments romains sur les territoires éduen et lingon où l'introduction de toitures en pierres est conditionnée par l'accessibilité aux affleurements calcaires (Delencre, Garcia, 2014).

Cette adaptation partielle aux ressources géologiques se traduit par une rupture dans les modes de construction, particulièrement visible entre Lingons et Tricasses. La limite entre les deux cités sépare deux paysages distincts, avec d'un côté la Champagne humide et crayeuse (territoire tricasse) et de l'autre les cuestas calcaires (territoire lingon). Les élévations des établissements ruraux au sein de ces deux cités romaines transcrivent en général cette opposition paysagère qui détermine des différences de ressources et d'accessibilité à celles-ci. En effet, les données géologiques (Colleté et al., 1996) abondent en ce sens, puisque la caractérisation du sous-sol confirme les affleurements exploitables par les carriers antiques, mais il faut toutefois bien prendre en compte les formations superficielles qui peuvent les masquer.

Ainsi, il aurait pu paraître logique de voir un développement de la maçonnerie en pierres liées par transformation de la craie en chaux sur le territoire tricasse, ce qui n'est pas le cas. Il est nécessaire, pour expliquer cette absence, de se référer aux critères définis par G. Fronteau et ses collaborateurs dans le choix des matériaux de construction (Fronteau et al., 2014, p. 246-247). Le premier, concernant la « disponibilité » du matériau, est ainsi très explicite quant au manque de possibilités pour l'exploitation de la craie et sa diffusion sur le territoire tricasse sous forme de moellons ou de chaux. L'abondance des modes de construction en terre et bois montre qu'il est par conséquent nécessaire de prendre en compte les formations superficielles (alluvions, colluvions) qui recouvrent ces ressources géologiques.

À l'inverse, cette disponibilité de la matière première est très importante pour la ciuitas des Lingons. Les édifices en pierres y sont nombreux, avec un accès facilité aux plateaux calcaires pauvres en argiles.

Toutefois, la présence, de manière ponctuelle, de grandes *villae* monumentalisées et entièrement maçonnées, ainsi que de constructions mixtes, sur le territoire tricasse ne permet pas d'aller dans le sens d'un déterminisme naturel pour expliquer les modes de construction sur ces territoires.

Il peut exister une certaine variabilité dans la mise en œuvre des matériaux de construction qui n'est donc pas liée uniquement à la diversité des ressources géologiques (exploitation optimale de l'environnement local), mais aussi aux impératifs humains. Ces modes de construction ponctuels peuvent ainsi être développés selon une volonté d'intégrer des techniques de construction romaines quand bien même les ressources locales ne permettent pas la production des matériaux nécessaires, de caractériser les choix des commanditaires en fonction de leurs goûts propres ou encore d'exprimer le confort et l'utilitaire dans le luxe des structures d'un établissement rural.

De cette conformité relativement stricte aux ressources géologiques locales découle le constat que les modes de construction semblent caractériser les cités romaines. L'analyse des modes de construction au sein de ces cités permet de lire des traditions architecturales distinctes entre ces deux territoires. Les Tricasses développent des édifices en terre et bois, pour lesquels nous ne pouvons pas mettre en évidence les techniques de construction des élévations (pans de bois, torchis sur clayonnage, adobe, bauge?), mais dont les matériaux

sont identifiables par la présence des trous de poteaux. Les Lingons, quant à eux, se distinguent par des édifices en pierres liées au mortier de chaux². La démonstration de particularités dans les modes de construction sur le territoire tricasse s'avère très significative. Ces données contribuent à la hiérarchisation des sites au sein d'un territoire, dont un des critères de classification peut être l'emploi des matériaux de construction mobilisés en réponse à l'existence ou non d'un équipement urbain³ (Mangin, Tassaux, 1992, p. 463). Les constructions sur le territoire des Tricasses permettent toutefois de nuancer ce point et montrent la difficulté de son application à l'ensemble des cités romaines, en raison des problèmes de disponibilité et d'accessibilité aux ressources géologiques nécessaires à la production des matériaux évoqués précédemment. Ce même constat peut être fait pour certaines *villae* entièrement maçonnées et affichant un luxe certain, en regard des établissements ruraux plus généralement édifiés en matériaux périssables.

Conclusion

La mise en évidence de modes de construction distincts permet ainsi de caractériser une relation stricte et conforme aux ressources locales en général, mais qui ponctuellement engendre une importation des produits finis ou de matériaux. Cette observation, concernant les Lingons et les Tricasses, semble révélatrice de particularismes culturels, qui définissent les relations d'exploitation de l'environnement naturel, tels que cela a été illustré à l'échelle du Centre-Est de la Gaule (Delencre, 2017). Ces deux territoires de cités appartiennent en effet à un ensemble plus vaste, où les modes de construction constituent un témoignage de la variabilité de la géologie locale, qui s'oppose aux tendances architecturales développées sur d'autres territoires avec une indépendance aux ressources géologiques locales dans la production de matériaux de construction. C'est le cas des Sénons à l'ouest, qui possèdent les mêmes ressources géologiques que les Tricasses sur leur territoire, et des Éduens au sud (Delencre, 2017, p. 293-296).

d'urbanisme se mettant en place dès le règne de Tibère, avec des constructions appartenant aux espaces civiques, mais aussi des domus, dont les maçonneries sont en pierres liées à la chaux et les toitures en tuiles de terre cuite (Kasprzyk et al., 2015, p. 256). Il est intéressant de noter que les édifices en terre et bois sont aussi bien attestés (ibid., p. 248).

^{1.} Conservation des vestiges immergés, incendiés, etc.

^{2.} Les toitures sont en revanche classiques du monde romain avec l'utilisation des tegulae et des imbrices, principalement sur le territoire tricasse (Delencre, 2017, p. 291-292). Pour ce qui concerne les Lingons, l'usage d'éléments spécifiques est reconnu pour leurs toits, il s'agit de dalles sciées calcaires agencées en quinconce par

recouvrements (Delencre, 2017, p. 292; Olivier, 1975, p. 236).

^{3.} La capitale de la cité Troyes-Augustobona, où l'architecture monumentale de l'espace civique fait appel à la pétrification des édifices, se distingue des agglomérations secondaires faisant appel à la terre et au bois ou tout au moins à une architecture mixte. Elle semble se caractériser par un emploi plus courant de la pierre liée pour des programmes